

EUROPLASMA ADAPTE SES ACTIVITÉS À LA CONJONCTURE ÉNERGÉTIQUE

Europlasma, expert des solutions de dépollution, de valorisation matière et de décarbonation, annonce que, dans un contexte de tensions sur les approvisionnements en électricité et en gaz, le groupe a décidé d'adapter ses programmes de production pour réduire sa consommation d'énergie durant la période hivernale, en s'inscrivant dans le plan de sobriété énergétique du gouvernement¹.

Ainsi, les sites d'**Inertam** (usine de traitement de déchets amiantés) et de **Satma Industries** (fabricant d'anodes à partir de feuilles d'aluminium pour condensateurs électrolytiques), dont les activités sont fortement dépendantes du gaz et de l'électricité, voient leur production industrielle temporairement suspendue, avec un objectif de reprise au 1^{er} avril 2023, à la sortie de la période hivernale.

Bien qu'il ait été décidé à l'issue de la période de maintenance programmée d'**Inertam** de ne pas redémarrer la ligne de production, les services logistiques et commerciaux poursuivent toutefois leur activité afin de maintenir la réception des déchets d'amiante.

En effet, compte tenu de l'augmentation des cadences observée sur les dernières campagnes grâce aux travaux d'optimisation réalisés sur la ligne de traitement, **Inertam** restera en mesure de garantir les délais réglementaires de traitement et d'assurer le même niveau de prestations auprès de ses clients.

De son côté, **Satma Industries** continue à livrer la clientèle durant les mois d'hiver grâce à l'optimisation des stocks permise par la hausse des cadences de production sur les dernières semaines.

Le site de **Chopex** (préparation de Combustibles Solides de Récupération – CSR), menant une activité faiblement énergivore poursuit son activité. La crise énergétique rencontrée aujourd'hui confirme ainsi le bien fondé de valoriser les déchets en CSR pour servir de substitut aux énergies fossiles. Par ailleurs, **Les Forges de Tarbes** (production de corps creux) poursuivent leur activité en bénéficiant de contrats de production dans lesquels les prix de l'énergie et des matières premières sont indexés sur leur cours en temps réel.

Enfin, les filiales étrangères **Europlasma Environmental Technologies** et **Field Intelligence** ne sont pas concernées par ces mesures.

Concernant la société mère **Europlasma**, qui regroupe ses fonctions supports et d'ingénierie sur son site administratif de Pessac, la possibilité du recours à une procédure d'activité partielle des équipes permettra le pilotage de la production restant en activité et le suivi des fonctions support essentielles.

Au global, ces mesures d'adaptation et le soutien gouvernemental en matière d'emploi permettront au groupe de faire face à cette situation conjoncturelle en préservant son équilibre financier.

Au-delà de l'équation économique et des impacts de ce contexte, Europlasma reste engagé dans une transition environnementale structurellement porteuse. À ce titre, outre la promotion d'alternatives aux énergies fossiles, les travaux de modernisation entrepris en 2021 sur son site de traitement d'amiante ont déjà permis d'améliorer l'efficacité énergétique du procédé de 40%. De même, ceux engagés pour une utilisation de l'alumine recyclée dans les matériaux réfractaires constitue un autre levier d'amélioration du procédé, pour une plus grande sobriété à terme.

¹ « [Plan de sobriété énergétique, une mobilisation générale](#) » - 6 octobre 2022

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis plus de 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europlasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth, (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr